

En décembre 1858, à Plozévet. Vol de légumes à Lestuyen



Au milieu du 19^{ème} siècle, Plozévet comptait plusieurs centaines d'indigents que les mauvaises récoltes conduisaient parfois à des vols de nourriture, lorsque les mendiants ne récoltaient plus de quoi subsister. (Cf le document sur l'extinction de la mendicité)

Pierre JULIEN (1806-1876), un cultivateur aisé de Mengleux, fut maire de 1848 à 1865.

Il a laissé un abondant courrier dont on conserve des traces dans les registres de correspondance de la mairie. Il y relate, en particulier, des anecdotes de la vie de tous les jours à Plozévet.

Sur le site *Plozerche* on peut lire d'autres documents issus des archives départementales ou diocésaines qui nous plongent dans l'atmosphère de cette époque difficile, dans une commune rurale sans ressources.

Pierre Julien a de très nombreux descendants à Plozévet.

transcription (mot à mot), certains noms ont été masquée par nos soins.



L'an mil huit cent cinquante trois, le dix huit décembre, devant nous, Pierre Julien, maire de la commune de Plozévet, a comparu Pascal Q, cultivateur demeurant à Kergolier en cette commune, lequel nous a déclaré que le quatorze de ce mois environ neuf heures du matin, la nommée Catherine Q, femme Colin Y, aussi du village de Kergolier, revenait de Kerfurunic où elle avait été allaiter un enfant à Jean Le Corre, et était accompagnée de ses deux filles Jeanne et Hélène Colin, la première âgée de quatorze ans et la seconde de douze, qui étaient allées à sa rencontre, la voyant arriver si tard, lorsqu'en passant dans mon champ, dit « *parc an daler* », elles crurent apercevoir deux individus occupés à tirer des carottes.

Soupçonnant que c'était des voleurs, elles accoururent chez moi pour m'avertir de ce qui se passait. Aussitôt je m'habille à la hâte car j'avais déjà retiré quelques pièces de hardes pour me mettre au lit et je me dirige avec ces trois femmes vers le dit champ qui se trouve à une très petite distance de la maison.

Lorsque j'arrive dans le dit champ, les individus qui tiraient des carottes m'ayant aperçu, l'un d'eux prit la fuite à toutes jambes et se dirigea vers le village de Kerfildro, et le second qui paraissait être le plus fort restait en arrière, parce qu'il s'obstinait à vouloir tirer les carottes qu'il avait tirées de terre ainsi qu'un sac et un panier dont ils s'étaient munis.

Lorsque je le vis prendre la même direction que le premier, je fis un petit détour pour le devancer, et aussitôt qu'il m'aperçut près de lui, il se dirigea vers Lestuyen, son village, car ils avaient pris une fausse direction croyant qu'ils auraient pu se sauver sans être reconnus, et qu'alors on aurait soupçonné quelqu'autre d'être l'auteur du dit vol.

Lorsque je me trouvai à une faible distance de lui, je lui criai de s'arrêter, ce qu'il fit.

Il me dit alors qu'il avait été chercher des carottes pour son souper ; mais puisqu'il s'était muni de tant d'objets, ce n'était seulement pas pour son souper qu'il voulait des carottes ; je lui avais même dit que s'il avait été prendre un peu de pommes de terre, j'aurais cru qu'il aurait eu faim, mais il voulait probablement vendre les carottes à la foire de Pont Croix qui avait lieu le lendemain.

Je lui demande alors qui était l'autre individu qui l'accompagnait ; il m'a dit que c'était son fils Hervé M, âgé d'environ dix ans.

Je lui retire alors les carottes ainsi que le sac et le panier qu'il avait emporté de chez lui et je les dépose à la mairie, et nous Maire, déclarons avoir reçu à la mairie ce jour les objets indiqués par Q.



Le sac peut contenir environ 5 kilogrammes de carottes, mais Q affirme qu'on lui a volé du même champ environ deux cents kilos de carottes et au moins quarante choux-pommes, et comme il n'a jamais entendu dire qu'aucun autre n'ait été prendre des légumes dans son champ, il est porté à croire que c'est le nommé M qui est l'auteur de cette soustraction, car d'ailleurs il ne fait que le même métier, il prend à droite et à gauche, partout où il le peut.

Désirant avoir la déclaration de l'inculpé, nous l'avons fait appeler à la mairie où étant arrivé, il nous a déclaré qu'ayant été toute la journée chercher des pommes de terre et son fils chercher, ils n'avaient rien trouvé, puis qu'arrivé à la maison il avait pris un panier pour aller chez son frère Hervé M. à Kérongard An-abadez lui demander un peu de pommes de terre pour son souper, que son frère n'étant pas à la maison il allait retourner chez lui lorsqu'il rencontre son fils muni de son sac dans lequel il n'avait rien non plus, et ils vont tous les deux dans le champ de Q car exténués de faim.

Mais nous n'étions point venus de Lestuyen dans l'intention d'aller prendre des carottes, et il n'était pas plus tard que six heures et demies, et non pas neuf heures comme on l'a dit, car nous étions arrivés à Lestuyen environ sept heures.

De tout quoi avons dressé le présent procès verbal, les jours, mois et an que dessus.

Sabot de voleur et contrebandier, pour échapper aux poursuivants...

fabriqué et conservé dans l'atelier familial d'Alice Guillou-Quéméner (route d'Audierne)

Le talon du sabot est à l'avant afin de tromper d'éventuels poursuivants



Photo Plozarch 2010

NB : Ces sabots, datant au milieu du 20ème siècle, n'ont pas été fabriqués pour servir !!